

# Compte rendu réunion comité de quartiers

## Secteur 4B – Les écoles

### du vendredi 26 février 2021

#### Référents présents :

- . Monsieur GENTET Guy
- . Monsieur GINESTE Alain
- . Monsieur SEJALON Bernard

#### Référent absent excusé :

- . Madame CAUMON Marie-José

#### ➤ **Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer**

Monsieur le Maire précise que :

- L'office de tourisme et la commune sont entrain de refondre le site internet de l'office de tourisme qui sera présenté lors d'une réunion afin que vous le visitiez et donniez votre sentiment.
- 70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.
- La présence des touristes permet d'avoir des équipements que nous n'aurions pas et ils contribuent, dans la ville, à amener un peu plus et à rendre la ville beaucoup plus attractive et nous en bénéficions.

Il annonce :

- quand la situation le permettra, nous souhaitons consacrer une journée aux jeunes de Banyuls qui auront 18 ans. Nous allons leur offrir un baptême de plongée et organiser une grillade
- qu'une guide conférencière a été recrutée, à l'office de tourisme, pour organiser des visites guidées de la ville. Lesquelles rencontrent un réel succès
- dès que cela sera possible, nous allons organiser, avec les comités de quartiers, une visite guidée de la ville, sur plusieurs jours

Il donne, ensuite, la parole à Laura HEBERT, agent de l'office de tourisme.

Laura informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaille ensemble. Cela s'est concrétisé, cette année, par la mutualisation officielle du service culture communication animations de la mairie avec les services de l'office de tourisme, pour créer un pôle communication au sein de l'Office de Tourisme.

On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls. Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous cherchons un moyen de communication, le plus fiable possible, afin de toucher tout le monde. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire, si ne n'est pas déjà fait, à notre newsletter, de nous communiquer vos coordonnées ou bien de vous manifester auprès de nous. Ceci, afin que l'on puisse vous mettre dans la boucle, de vous ventiler l'information et vous transmettre l'information la plus juste possible pour que vous puissiez la diffuser autour de vous avec le bouche à oreille.

Vous avez pu constater que nous avons plusieurs méthodes de communication :

- Le JT Banyuls
- Les articles
- Les publications sur nos réseaux sociaux
- Le blog qui est très bien alimenté
- Le site internet

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

On va s'appuyer sur le dispositif des référents de quartiers pour faire passer le message puisqu'ils sont proches de vous, pour vous véhiculer l'information mais n'hésitez pas si vous avez des retours ou si vous souhaitez être directement informé, manifestez-vous auprès de nous.

Nous organiserons dès que possible des visites guidées, visites de sites pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

### ➤ **Résidence Michel Gineste : pas de visibilité en sortant**

La police municipale a pris note.

### ➤ **Excès de vitesse**

Monsieur le Maire précise que le problème de la vitesse est récurrent dans les quartiers.

Il y a eu un essai avec la mise en place de coussins berlinois. Ils ont dû être enlevés car cela faisait trop de bruit.

Avec la mise en place du stationnement en quinconce, comme dans les rues Edouard Herriot et Georges Clémenceau, on réduit la chaussée, ce qui oblige à ralentir.

### ➤ **Stationnement - mobilité**

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic.

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.L.U. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

A la fin, une synthèse sera réalisée.

### ➤ **Avenue du Puig del Mas**

- . Sens interdit non respecté par les vélos et les trottinettes électriques : les cyclistes doivent respecter le code de la route et lorsqu'ils empruntent l'avenue à contre sens, ils doivent être verbalisés

Les trottinettes dont la vitesse n'excède pas 25 km/heure sont considérées comme piéton et doivent aller sur le trottoir.

Monsieur le Maire n'est pas favorable pour que les deux roues prennent le sens interdit à contre sens. Aucun arrêté de dérogation n'a été pris.

- . Au bout de l'avenue du Puig del Mas, en face des HLM, sur la partie droite, en allant vers le Puig del Mas, les voitures sont garées si près des maisons qu'un piéton ne peut pas passer.

Monsieur le Maire explique que, quand cette rue a été refaite, un trottoir a été fait de chaque côté ce qui a eu pour incidence que les voitures ne pouvaient pas se garer sur la voie. Par conséquent, il y a une partie des véhicules qui se garent sur les trottoirs. Normalement, une fois le projet achevé, il fallait mettre des piquets. Cela n'a pas été fait. Lorsque nous nous sommes rendus sur place, j'ai été favorable à la mise en place de piquets pour créer des obstacles afin que les voitures ne se stationnent plus sur le trottoir. Nous avons réussi à rétablir une circulation piétonne sur cette partie.

- . Beaucoup de touristes partent en sens inverse en cherchant la plage, le centre-ville. Ils suivent le panneau « voiture » : la mise en place d'un panneau « piétons » est demandée

➤ **Trottoirs en pente, pas droit : difficultés pour les personnes âgées qui préfèrent marcher sur la route**

Monsieur le Maire indique qu'il y a une adaptation à la géographie du pays, c'est très pentu et aussi dans les quartiers, les maisons n'ont pas toutes leur pallier régulier. Ce qui fait que les trottoirs sont un peu en pente.

➤ **Rue de la Rectorie**

Monsieur le Maire informe que lorsqu'une rue est refaite, sont également refait les réseaux humides (eau et assainissement) et on procède à l'enfouissement, si possible. Il faut savoir que l'enfouissement représente 20 à 30 % de dépenses en plus des travaux de la rue. Cela veut dire, qu'à terme, c'est 20 à 30 % de rue que l'on fait en moins.

Pour la rue de la Rectorie, il y a 45 000 € payés par la Communauté de Communes pour la réfection des réseaux humides. La commune de Banyuls-Sur-Mer est tributaire des budgets de la Communauté de Communes. A savoir, les budgets de l'eau et de l'assainissement sont deux budgets annexes qui doivent s'équilibrer et ils sont alimentés par les redevances payées par l'utilisateur et les taxes qui sont prélevées sur la consommation d'eau. Je milite afin que la Communauté de Communes intervienne pour que nous arrivions à avoir une meilleure utilisation de l'eau et de l'assainissement. Il n'y a que 70 % de l'eau puisée dans le Tech qui arrivent à votre robinet et 30 % de perte (fuites ...). Notre ambition est d'arriver à 80 % de récupération d'eau d'ici 2026 et ensuite à 90 %.

Lors de la réfection d'une rue, nous sollicitons la Communauté de Communes pour faire inspecter les réseaux humides afin de connaître leur état. S'ils sont en mauvais état, la Communauté de Communes doit investir, comme à la rue de la Rectorie. Elle sera goudronnée après.

➤ **Rue Jean Moulin : voitures laissées dehors et jamais rentrées dans le garage**

Il n'existe aucune obligation de les mettre dans le garage.

➤ **Entrée du cimetière près des écoles abimée**

Sera signalé aux services techniques pour qu'ils interviennent.

➤ **Déjections canines**

La police municipale n'est pas toujours présente quand cela arrive. Elle patrouille et lorsqu'elle constate qu'un chien défèque en présence du propriétaire, elle lui demande de ramasser et s'il refuse, elle le verbalise.

Il n'y a qu'une fourrière intercommunale, dans le département, qui ne passe qu'une fois par mois.

La police municipale a été équipée d'un lasso et a pour mission de capturer les chiens en liberté et de les porter à la fourrière

Il faut comprendre qu'il est difficile pour la police municipale d'intervenir à chaque fois, car elle doit intervenir, également, pour le contrôle du port du masque, le contrôle d'urbanisme ... et depuis le transfert de travail de la gendarmerie à la police municipale, pour le stationnement et la circulation.

➤ **Dépôt sauvage : containers à côté de l'école**

Monsieur le Maire indique que la commune n'a pas la compétence pour les ordures ménagères, elles sont gérées par la Communauté de Communes.

Il y a eu la mise en place de :

- containers individuels
- points de collectes centralisés (containers enterrés), place Bassères, à côté de la mairie ...

La Communauté de Communes intervient, pour le ramassage des ordures ménagères, avec des bennes à ordures ménagères sur les petits containers. Pour les containers enterrés, il faut un camion spécial et la Communauté de Communes n'a pas la compétence. C'est délégué à une société qui vient en fonction des tournées. Nous rencontrons beaucoup d'incivilités sur ces points de collectes, des personnes y déposent un canapé, une télévision ... qui ne sont pris nulle part et qui restent dans la rue. La police municipale est chargée de verbaliser mais elle n'arrive pas à identifier les personnes. Les services techniques interviennent avec un camion pour les enlever.

➤ **Corbeilles à papier rue Saint Pierre**

Des personnes ont pris l'habitude de déposer leurs ordures ménagères dans les corbeilles à papier et lorsqu'elles sont pleines, elles déposent leurs sacs d'ordures ménagères à côté. Ceux-ci sont éventrés par les chiens et les ordures sont éparpillées dans la rue.

Monsieur le Maire demande à la police municipale d'être extrêmement sévère pour les chiens errants et envers les personnes qui déposent leurs ordures ménagères dans les corbeilles à papier.

### ➤ Réfection rue des Angles

Monsieur le Maire explique que, dans la rue des Angles, passe une conduite en 400 qui alimente les châteaux d'eau et qu'il fallait la déplacer. La Communauté de Communes l'a déplacée.

Un mur a été fait dans le virage en épingle, il ne reste plus qu'à la goudronner.

Les travaux du Centre Hélios Marin ont été engagés en même temps car on ne pouvait plus attendre.

Des dépenses imprévues sur le chantier du Centre Hélios Marin (construction d'un chenal de 22 m en bas et 27 m en haut imposée par la D.D.T.M. – coût 900 000 €) et le retard de paiement des subventions de l'Etat ont eu, pour incidence, des restrictions budgétaires.

Par conséquent, les travaux de goudronnage de cette rue seront décalés à la fin de l'été.

### ➤ Accès à la plage du Centre Hélios Marin cet été

Normalement, les travaux du pont et du chenal doivent se terminer mi-mars 2021. La plage sera accessible cet été.

### ➤ Résidence « Les Palmiers »

Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année. Ce sera un établissement avec un système de petits mas, de logements. Une résidence sénioriale.

### ➤ Renaturalisation de la rivière

C'est un projet important et très écolo. Une vraie trame verte qui va être créée dans Banyuls

Avec ce projet de renaturalisation, il y aura un cheminement doux qui permettra aux personnes de s'y promener, d'y faire du vélo, du footing.

Les berges de la rivière vont être replantées avec des espèces emblématiques (graines prises en amont), des petits saules pleureurs, des tamaris, des roseaux. Cette rivière va retrouver son équilibre avec des prédateurs et des insectes. Nous aurons une rivière avec des oiseaux, des couleuvres, des serpents, des lézards, des papillons. Nous allons retrouver au cœur de la ville un vrai espace naturel qui sera ouvert au public dans lequel on pourra cheminer.

C'est un très joli projet cité en exemple par les services de l'Etat

### ➤ Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

### ➤ Baillaury : beaucoup de déchets plastiques

La commune a un partenariat avec le laboratoire Arago sur la campagne « Stop au plastique » et soutient une startup qui est en train de se développer pour la lutte contre la prolifération des plastiques.

La commune organise, régulièrement, des ramassages avec les écoles et les associations.

### ➤ Parking de la gare

La commune est en pour parler pour acquérir le parking de la gare qu'elle loue actuellement. C'est un terrain en espace classé pour faire des stationnements.

Nous avons un grand projet sur la gare. Nous souhaitons qu'elle devienne une entrée de Banyuls car nous pensons que les gens vont se déplacer de plus en plus avec le train et que chaque ville a une gare, pratiquement dans le centre-ville, qui devient un accès à la ville.

Un peu plus haut que le rond-point Bigeard, rue Georges Clémenceau, à partir du petit mur en brique rouge, la commune veut faire une route qui longera la voie ferrée et arrivera au parking de la gare. Ce sera une route à double sens car, si un problème de transport de passagers survient, il faut que les cars puissent aller jusqu'à la gare pour les prendre en charge.

Ensuite, nous voulons :

- arranger le parvis de la gare
- acheter le parking de la gare afin d'y aménager un parking d'environ 200 places, à l'abri des inondations, accessible toute l'année

### ➤ Bartissol

Dans cette salle vont être aménagés :

- . une médiathèque
- . un centre culturel
- . des salles pour les associations (judo, danse ...)

➤ **Jardin d'enfants près du pont de chemin fer : voitures entrent à l'intérieur**

La police municipale est avertie.

➤ **City stade : pas d'ombre**

Va être étudié

Sandrine COUSSANES indique que les référents du secteur 4B sont :

- Madame CAUMON Marie-José
- Monsieur GENTET Guy
- Monsieur GINESTE Alain
- Monsieur SEJALON Bernard

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle.

Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune.